

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La situation pour les campeurs et les terrains de camping demeure floue – les associations proposent des solutions et demandent un assouplissement

Le Conseil fédéral laisse en suspens le moment et la forme sous laquelle le tourisme de camping en Suisse pourra redémarrer. Les trois associations swisscamps (Association Suisse des Campings), SSCV (Fédération suisse de camping et caravaning), et Caravaningsuisse (Association suisse du commerce des caravanes) demandent maintenant une clarification et proposent des solutions pour une reprise des activités.

Schönbühl, le 22. avril 2020 – En Suisse, aucun autre secteur touristique n'a un caractère saisonnier aussi marqué que le tourisme de camping. Sur les quelque 3,5 millions de nuitées enregistrées chaque année sur les terrains de camping suisses, environ 96 pour cent sont réalisées durant la période d'avril à octobre. Et sur les mois classiques de vacances que sont juillet et août sont enregistrées environ 51 pour cent du total des nuitées, quelque 70 à 80 pour cent du chiffre d'affaires annuel étant redevables à cette période en raison de la différenciation de la structure des prix. La survie économique de nombreux campings passe par conséquent obligatoirement par une ouverture de l'exploitation entre avril et octobre.

Le jeudi 16 avril 2020, le Conseil fédéral a donné connaissance des premières mesures vers un assouplissement, lesquelles doivent entrer en vigueur à partir du 27 avril. La question du moment et des conditions dans lesquelles le tourisme de camping pourra redémarrer est toutefois restée totalement sans réponse. «Afin de pouvoir donner une perspective aux entreprises des terrains de camping, il est nécessaire qu'il y ait maintenant une discussion et une décision sur la manière dont se présentera la phase de redémarrage», affirme Wolfgang Bosshardt, président central de swisscamps, et exploitant du camping Sur En/Sent à Scuol (GR). C'est la raison pour laquelle l'on a adressé au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) un catalogue de mesures dont les solutions, tout en tenant compte des dispositions de sécurité et de protection actuellement en vigueur, doivent permettre un redémarrage du tourisme de camping à partir du 27 avril déjà.

Eduquer, informer, contrôler, rester en bonne santé

Le catalogue de mesures de la branche du camping prévoit, entre autres, que les exploitants de terrains de camping soient astreints à respecter les mêmes règles de l'Office fédéral de la santé publique (OFST) en matière d'hygiène, de distance et de comportement, telles qu'elles sont en vigueur pour des entreprises d'hébergement comparables. En disparité flagrante avec les entreprises proposant d'autres formes d'hébergement, lesquelles ont pu théoriquement rester ouvertes, les terrains de camping, pour la partie touristique, ont été fermés par ordonnance d'urgence sans consultation des associations de la branche.

Afin de garantir la santé des clients et des collaborateurs, il convient d'éduquer, d'informer et d'exercer un contrôle strict. «Celui qui entend rouvrir son terrain de camping aux touristes ne doit accueillir que des clients au bénéfice d'une réservation, et doit garantir que les règles en matière de distance et d'hygiène soient respectées et que tous les clients soient enregistrés, de manière à ce que le traçage des personnes en contact lors d'une contagion soit en tout temps possible», explique Wolfgang Bosshardt.

«Il n'est pas de notre intérêt que partout en Suisse l'on campe désormais illégalement et de manière sauvage», déclare Roland Wyss, vice-président de l'association de consommateurs SCCV. «Pour nous, il est clair que, pour le moment, seuls des assouplissements progressifs peuvent être décidés par le Conseil fédéral et que la protection de la santé prime sur les aspects économiques. De notre point de vue, les vacances de camping offrent une sécurité supérieure à la moyenne. Et si les exploitants des terrains et les clients peuvent garantir que les prescriptions de l'OFSP sont respectées, rien ne devrait entraver une réouverture en règle».

Christoph Hostettler, président de Caravaningsuisse, souligne également que les voyages en camping car ou en caravane sont la forme de voyage la plus individualiste et la plus indépendante, «ce d'autant que de nombreuses caravanes et camping cars disposent de leurs propres installations sanitaires.» Il demande en plus que les commerces spécialisés dans le secteur du camping soient aussi ouverts à partir du 27 avril et que la vente de véhicules soit autorisée - tout en respectant les prescriptions qui sont en vigueur pour les grands distributeurs. «Du début mars à la fin juin, nos membres réalisent la plus grande partie de leurs ventes. C'est pourquoi ils sont déjà durement touchés par les mesures prises jusqu'ici.»

Informations complémentaires:

swisscamps

Wolfgang Bosshardt

Président central

Tél. +41 79 611 11 47

E-mail: wb@suren.ch

swisscamps – Association Suisse des Campings est l'association faîtière nationale pour les campings en Suisse. L'association représente environ 168 campings suisses toutes régions confondues et travaille en coopération avec quatre associations régionales, membres collectifs, membres individuels ainsi que trois commissions.